



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Menaces sur la filière chimique

Question au Gouvernement n° 506

Texte de la question

MENACES SUR LA FILIÈRE CHIMIQUE

Mme la présidente . La parole est à M. David Magnier.

M. David Magnier . Monsieur le ministre chargé de l'industrie et de l'énergie, voilà encore une usine qui ferme, une nouvelle saignée industrielle que vous regardez sans broncher. Dans ma circonscription, la fermeture de l'entreprise Chemours est un choc. Cinquante-neuf emplois sont balayés aujourd'hui. Combien ensuite : cent, deux cents ? Jusqu'où irons-nous dans cette spirale mortifère ?

La plateforme chimique de Villers-Saint-Paul, spécialisée dans les mousses anti-incendie de catégorie B qu'utilisent les pompiers, est en train de sombrer, à cause de Reach, un énième règlement européen, et de la surenchère bureaucratique de l'Anses. Sous prétexte de protéger l'environnement, vous imposez des normes qui étranglent les usines françaises tout en déléguant la pollution à d'autres. Le résultat est que la France se prive d'une industrie essentielle pendant que la production continue ailleurs. Cette fermeture n'est que le début d'un effet domino : de nombreuses entreprises de la plateforme chimique de Villers-Saint-Paul, dont Arkema, risquent de suivre, menaçant encore des centaines d'emplois.

Chemours prévoyait d'investir 186 millions d'euros dans l'hydrogène vert. Ce projet, pourtant aligné avec vos objectifs de transition écologique, est aujourd'hui balayé d'un revers de main. Est-ce cela, votre vision de l'industrie en France ?

Au Rassemblement national, nous refusons d'enfoncer davantage nos industries, c'est pourquoi nous n'avons pas voté la proposition de loi interdisant les PFAS, qui n'ont pas tous la même dangerosité pour la santé humaine. En revanche, chaque licenciement économique est un drame humain. En suivant aveuglément les beuglements des ayatollahs verts, vous sacrifiez notre souveraineté industrielle sur l'autel de l'idéologie.

Jusqu'où irez-vous dans cette soumission aux technocrates de Bruxelles et aux petits militants d'ONG radicales ? Allez-vous laisser l'Union européenne et votre surinterprétation de ses normes achever nos usines ou allez-vous défendre l'industrie française avant qu'il n'en reste plus rien ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie et de l'énergie.

M. Marc Ferracci, *ministre chargé de l'industrie et de l'énergie* . Vous m'interpellez sur une filière en difficulté, celle de la chimie.

Votre question me permet de rappeler que, face aux difficultés structurelles de la filière de la chimie,...

Un député du groupe RN . Il n'y a pas que celle-là !

M. Marc Ferracci, ministreface à la concurrence asiatique, notamment chinoise, qui s'exerce le plus souvent dans des conditions déloyales avec des produits subventionnés, nous agissons, au niveau français comme au niveau européen.

Au niveau français, le soutien à la filière passe notamment par une action sur chaque dossier. L'entreprise que vous venez d'évoquer n'est pas la seule en difficulté. Je pourrais citer le cas de WeylChem Lamotte, qui exerce dans votre département de l'Oise, pour laquelle nous nous sommes battus : un accord visant à pérenniser son modèle économique et financier vient d'être trouvé, avec l'appui du comité interministériel de restructuration industrielle ainsi que des collectivités territoriales et avec un soutien financier de l'État.

Nous nous battons ainsi sur chaque dossier, de même que nous le faisons au niveau européen. Vous avez raison de dire que le sujet est également européen. Lors du dernier Conseil compétitivité, qui s'est tenu à Bruxelles la semaine dernière, j'ai interpellé la Commission européenne et obtenu le lancement à l'échelle européenne d'un dialogue stratégique en faveur de la filière chimie, avec des mesures de protection contre la concurrence déloyale et de soutien. En effet, c'est aussi en soutenant financièrement les entreprises, dans ce secteur comme dans ceux de l'acier ou de l'automobile, que nous apporterons les réponses structurelles nécessaires.

M. Jean-Paul Lecoq . Problème capital !

M. Marc Ferracci, ministre . Nous ne baissons et ne baisserons jamais les bras pour soutenir les entreprises – qu'elles soient en difficulté ou qu'elles aillent bien – et l'innovation. Nous le faisons au niveau français et au niveau européen. Nous avons réussi à aligner un certain nombre de nos partenaires sur cette démarche de soutien à la filière. Nous aurons sans doute l'occasion d'en rediscuter dans les prochaines semaines.

M. Philippe Ballard . On attendait autre chose !

Mme la présidente . La parole est à M. David Magnier.

M. David Magnier . En fin de compte, vous êtes toujours dans la parole et jamais dans l'action ; vous sacrifiez l'industrie française au nom de l'écologie. Venez le dire directement aux licenciés de Chemours !

Données clés

Auteur : [M. David Magnier](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 506

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie et énergie

Ministère attributaire : Industrie et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 mars 2025